

Bureaux A Partager lève 2 millions d'euros auprès de la Caisse des Dépôts

Paris, 6 octobre 2016 - Quatre ans après sa création, Bureaux A Partager (BAP), le site leader sur le marché du coworking et du partage de bureaux en France, annonce une augmentation de capital de 2 millions d'euros. L'opération a été réalisée auprès de la Caisse des Dépôts, acteur public historique en France sur les sujets immobiliers. BAP va ainsi pouvoir consolider son équipe et préparer son déploiement à l'international.

BAP, startup fondée fin 2012, ambitionne de révolutionner le secteur de l'immobilier professionnel en le rendant plus fluide et accessible à travers 3 services innovants :

- MATCH (www.bap.fr) le site regroupant une offre très variée d'espaces de travail ;
- LINK (www.espace.link) le logiciel permettant de dématérialiser la gestion des espaces de coworking ;
- L'ESPACE dont l'objectif est de valoriser et gérer les espaces vacants des propriétaires fonciers en y créant des espaces de coworking.

En misant sur la flexibilité, le service et la communauté, la startup donne une nouvelle valeur aux espaces de travail. Tant au travers de son site www.bap.fr, qu'au travers de son activité de création d'espaces de coworking au sein de bureaux vacants appartenant à des foncières. Ainsi, des centaines de milliers de mètres carrés d'espaces de bureaux vides peuvent être remis sur le marché au service d'entreprises en pleine croissance, à comparer aux 6 millions de mètres carrés de bureaux disponibles en Ile de France.

« Par son investissement dans Bureaux à Partager, la Caisse des Dépôts confirme l'importance qu'elle attache à la SmartCity, où "l'immobilier de bureaux 2.0" permet de proposer aux entreprises en croissance les millions de mètres carrés d'espaces de bureaux actuellement vides », précise Gabrielle Gauthey, directrice des Investissements et du Développement Local de la Caisse des Dépôts.

Grâce à ce nouveau partenariat, BAP bénéficie du soutien et de l'image de la Caisse des Dépôts, mais également de la densité de son réseau national de directions régionales, qui va lui permettre de se développer dans toute la France. Pour Clément Alteresco, fondateur de BAP : *« cette levée de fonds va permettre à BAP d'accélérer son développement en France, de consolider ses équipes, actuellement de 30 personnes, avec des profils techniques, business*



et communication, mais également de renforcer sa communication de marque et de préparer sa croissance à l'international. »

Le partage ou la mise à disposition de locaux via [Bureauxapartager.com](https://bureauxapartager.com) est :

- **plus simple** : BAP met à disposition des professionnels (jeunes entreprises, freelances, ou tous travailleurs nomades en recherche d'une salle) des milliers d'annonces avec un descriptif complet, des visuels et un outil de recherche géolocalisé.
- **plus rapide** : avec BAP, trouver des bureaux prend seulement 15 jours en moyenne, contre plusieurs mois par la voie traditionnelle.
- **plus économique** : contrairement aux standards de location traditionnels dont les prix sont déterminés en fonction du mètre carré, avec BAP le prix s'entend en nombre de postes, tous services inclus (ménage, cuisine, badge, accès internet).
- **plus flexible** : BAP libère le bailleur et le locataire du bail 3/6/9.

A propos de bureauxapartager.com (BAP)

Fondée en 2012, Bureaux à Partager est une start-up parisienne qui édite une plateforme de mise en relation pour la location de bureaux et d'espaces de coworking.

BAP a pour mission d'aider les entreprises à trouver un bureau adapté à leur activité et en accord avec leur courbe de croissance. Mais en allant au-delà de l'aspect hébergement, c'est en introduisant les notions de flexibilité, de services et des formes de collaboration nouvelles, que BAP souhaite démocratiser une nouvelle forme de travail et dynamiser la vie et les synergies entre entreprises. L'entreprise travaille également avec les propriétaires fonciers, dans le cadre d'une restructuration par exemple, à optimiser leurs surfaces vacantes.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale. www.caissedesdepots.fr
[@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Contacts Presse

BAP

Jean-François Kitten : jf@licencek.com / +33 (0)6 11 29 30 28

Clarisse Lazerges : c.lazerges@licencek.com / +33(0)9 72 33 47 63

Caisse des Dépôts

Service de presse : +33 1 58 50 40 00